

BIR : Les récupérateurs se penchent sur leur empreinte carbone

24/06/2008



Pour la première fois depuis sa création, la convention du Bir a consacré cette année, un chapitre à l'environnement et aux bienfaits du recyclage. Si depuis 60 ans, récupérateurs et recycleurs du monde entier se retrouvent dans des villes prestigieuses pour parler affaire ou évoquer les affres de leur métier, l'environnement était jusqu'à présent le cadet de leur souci.

Aujourd'hui, bien malgré eux sous les feux des projecteurs, leur activité est perçue comme une industrie d'avenir, réconciliant économie avec écologie.

C'est pourquoi, les organisateurs du Bir ont souhaité en savoir plus sur l'empreinte environnementale de la profession. La société britannique de conseil Metal Interests Ltd s'est chargée de plancher sur ce sujet. L'étude est toujours en cours, mais une première ébauche de la situation a été présentée à Monte-Carlo en mai dernier.

Quelques chiffres éloquentes pour planter le décor tout d'abord : 30 milliards de tonnes de CO₂ sont émises chaque année dans le monde. La production de métaux primaires et de papier neuf est responsable de ces émissions à hauteur de 2 milliards de tonnes environ. L'étude montre qu'en utilisant des matières premières secondaires, les économies sur les émissions de CO₂ sont estimées à 551 millions de tonnes par an. L'étude a porté sur 8 matières (aluminium, cuivre, ferraille, plomb, nickel, étain, zinc et papier) avec comme unité de référence, la valeur de 100 000 tonnes.

Principal enseignement, la production de matières secondaires contribue largement à une réduction des émissions de CO₂. Ces économies varient selon les métaux. C'est le cas du nickel secondaire dont la production permet une économie de 811 kt, de l'aluminium (354 kt), du zinc (180 kt), de l'étain (162 kt), du plomb (161 kt), de la ferraille (97 kt), du cuivre (81 kt) et du papier dans une moindre mesure (30 kt).